

FICHES D'IDENTIFICATION DES TORTUES MARINES



pour les pêcheries de l'Océan Indien

Ces fiches d'identification sont produites dans le cadre d'une série d'outils de sensibilisation développés par la Commission des Thons de l'Océan Indien et le Secrétariat Général de la Communauté du Pacifique afin d'améliorer l'enregistrement des interactions entre les navires ciblant les espèces sous le mandat de gestion de la CTOI et les tortues marines.



CPS
Secrétariat général
de la Communauté
du Pacifique

Cette publication a été rendue possible grâce au financement accordé par <Partenaire>

Pour plus d'informations,
contacter:

Commission des Thons de l'Océan Indien
Le Chantier Mall

PO Box 1011, Victoria, SEYCHELLES

Tel: +248.422.54.94

Fax: +248.422.43.64

Email: secretariat@iotc.org

Site web: <http://www.iotc.org>

Remerciements: nous remercions les contributions du Secrétariat du MoU IOSEA, de l'IFREMER et de KELONIA pour le développement de ces fiches d'identification.

©Copyright: CTOI et CPS, 2011. Graphisme, mise en page: Jipé Le-Bars.

Version CTOI: Julien Million



Longueur moyenne: 90 cm
Poids moyen: 70 kg
Couleur: carapace grise à vert-olive; dessous des pattes et de la queue jaune ou crème.
Régime alimentaire: concombres de mer, crustacés et autres invertébrés.
Statut: UICN: Données insuffisantes, CITES: Annexe I (commerce et transport internationaux interdits)

EN: flatback turtle
ESP: tortuga plana de Australia



Photo: Dr Colin Limpus

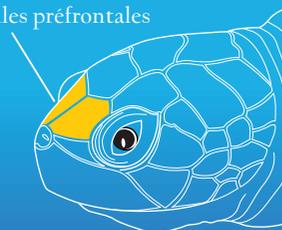
Tortue à dos plat

(*Natator depressus*)

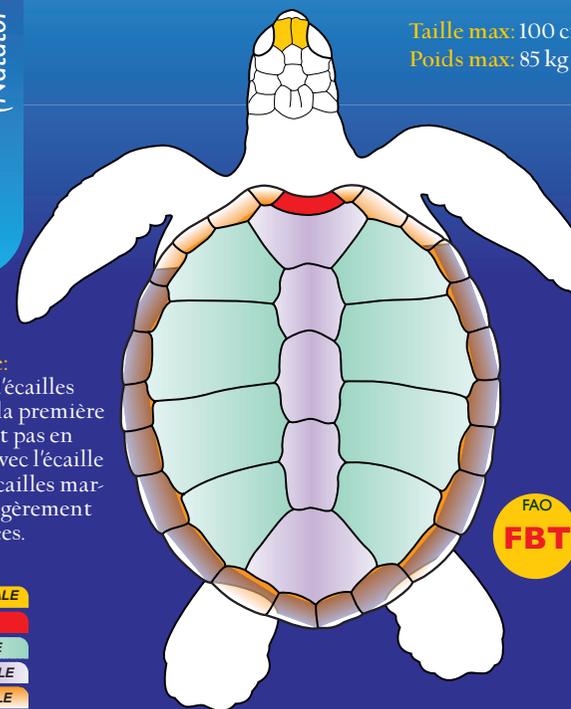
Tortue à dos plat

(*Natator depressus*)

1 paire d'écailles préfrontales



Taille max: 100 cm
Poids max: 85 kg



Carapace:
4 paires d'écailles costales, la première paire n'est pas en contact avec l'écaille nucale; écailles marginales légèrement retroussées.

PREFRONTALE

NUCALE

COSTALE

VERTEBRALE

MARGINALE

FAO
FBT



Longueur moyenne: 100 cm
Poids moyen: 110 kg
Couleur: carapace brun rougeâtre-orangé.
Régime alimentaire: crustacés, mollusques, poissons et échinodermes.
Statut: UICN: En danger, CITES: Annexe I (commerce et transport internationaux interdits).

EN: loggerhead turtle
ESP: caguama



Photo: World Wildlife Fund

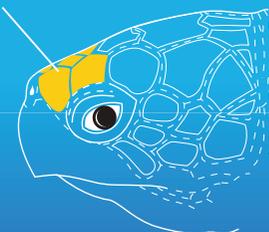
Tortue caouanne

(*Caretta caretta*)

Tortue caouanne

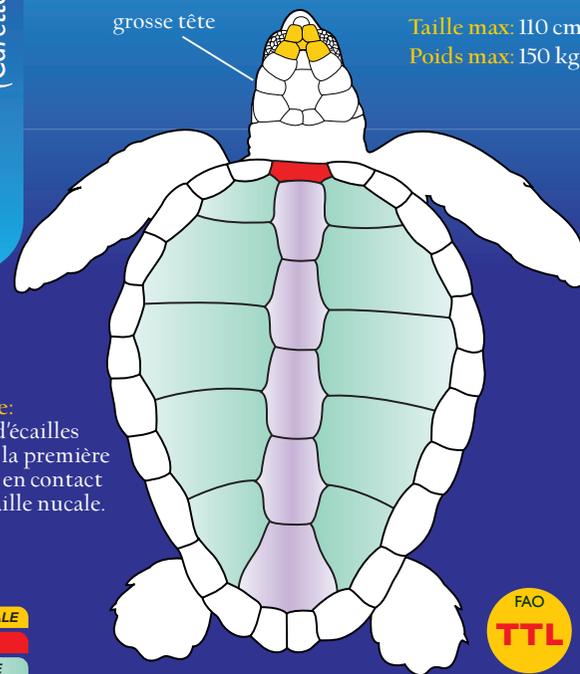
(*Caretta caretta*)

5 écailles préfrontales



grosse tête

Taille max: 110 cm
Poids max: 150 kg



Carapace:
5 paires d'écailles costales, la première paire est en contact avec l'écaille nucale.

PREFRONTALE

NUCALE

COSTALE

VERTEBRALE

FAO
TTL



Longueur moyenne: 90 cm

Poids moyen: 60 kg

Couleur: carapace brun rouge à orangé avec des motifs brun foncé à noirs ; écailles de la tête et des pattes sombres, séparées par des bandes claires. Dessous des pattes et de la queue jaune très pâle.

Régime alimentaire: coraux mous, éponges, crustacés et céphalopodes.

Statut: UICN: En danger critique d'extinction ; CITES: Annexe I (commerce et transport internationaux interdits)

EN: hawksbill turtle - ESP: tortuga de Carey

Tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*)

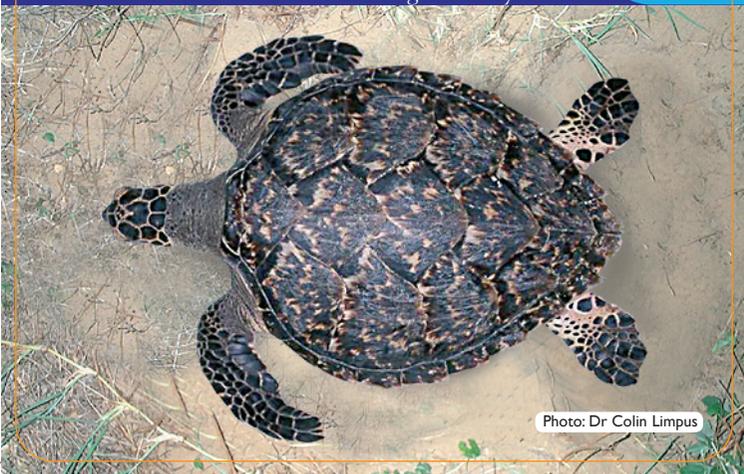
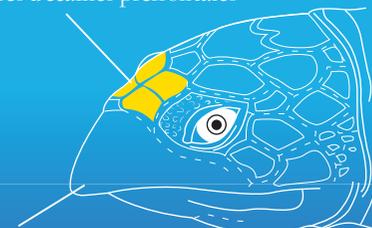


Photo: Dr Colin Limpus

Tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*)

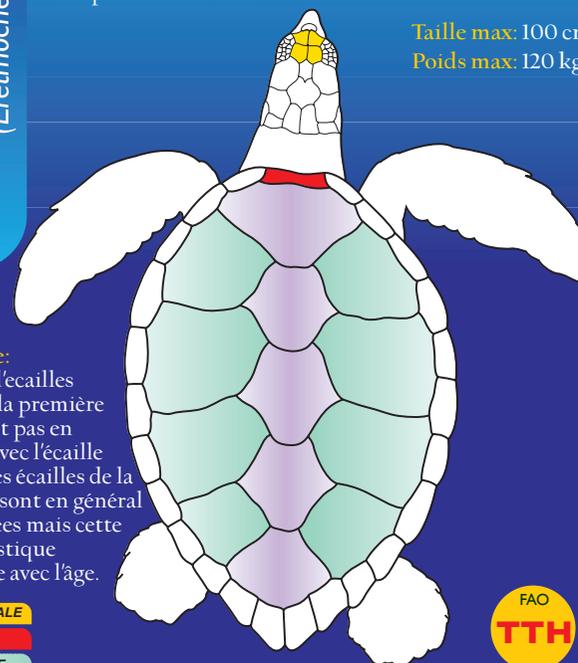
2 paires d'écailles prefrontales



bec pointu et crochu

Taille max: 100 cm

Poids max: 120 kg



Carapace:
4 paires d'écailles costales, la première paire n'est pas en contact avec l'écaille nucale; les écailles de la carapace sont en général imbriquées mais cette caractéristique s'estompe avec l'âge.

PREFRONTALE

NUCALE

COSTALE

VERTEBRALE





Longueur moyenne: 170 cm
Poids moyen: 450 kg (record à 918 kg)
Couleur: dos (pseudocarapace) et corps entièrement bleu nuit avec des tâches blanches. Aucune écaille.
Régime alimentaire: essentiellement des méduses mais aussi des mollusques, des algues ou des végétaux.
Statut: UICN: En danger critique d'extinction ; CITES: Annexe I (commerce et transport internationaux interdits)

EN: leatherback turtle
ESP: tortuga laud

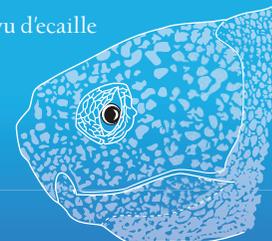


Photo: Vincent Liardet

Tortue luth (*Dermochelys coriacea*)

Tortue luth (*Dermochelys coriacea*)

tête dépourvu d'écaille



Taille max: 220 cm
Poids max: 920 kg



Dossier
(pseudocarapace):
sans écaille (simplement recouverte d'une sorte de cuir) et divisée par 7 carènes longitudinales.





Longueur moyenne: 70 cm

Poids moyen: 45 kg

Couleur: carapace et dessous des pattes vert à ocre brun; dessus des pattes et cou gris vert. Carapace presque aussi large que longue.

Régime alimentaire: crustacés, mollusques, méduses, plus rarement algues et végétaux.

Statut: UICN: Vulnérable ; CITES: Annexe I (commerce et transport internationaux interdits)

EN: olive ridley turtle

ESP: tortuga golfina



Photo: Dr Colin Limpus

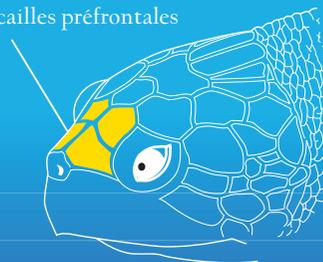
Tortue olivâtre

(*Lepidochelys olivacea*)

Tortue olivâtre

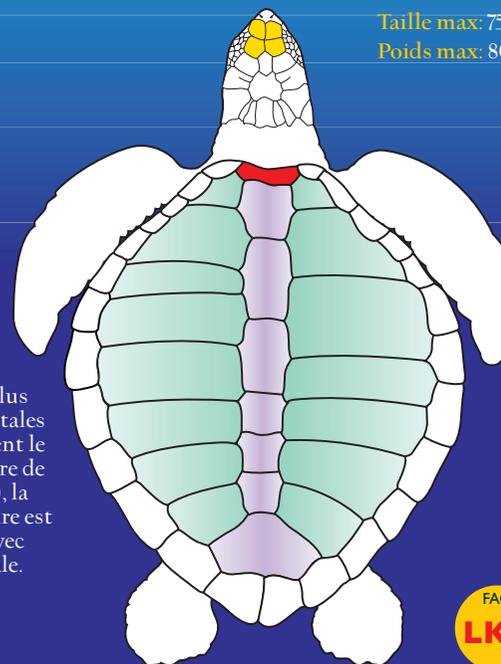
(*Lepidochelys olivacea*)

2 paires d'écailles préfrontales



Taille max: 75 cm

Poids max: 80 kg



Carapace: 5 paires ou plus d'écailles costales (pas forcément le même nombre de chaque côté), la première paire est en contact avec l'écaille nucale.

PREFRONTALE

NUCALE

COSTALE

VERTEBRALE

FAO
LKV



Longueur moyenne: 110 cm

Poids moyen: 145 kg

Couleur: carapace vert-olive avec des tâches noires chez les adultes (> 90 cm); rouge brique avec quelques tâches linéaires chez les subadultes (15-90 cm); bleu nuit avec un liseré blanc autour de la carapace et des pattes à la naissance.

Régime alimentaire: adultes: herbivores; juvéniles: essentiellement carnivores (petits crustacés, mollusques et autres invertébrés).

Statut: UICN: En danger; CITES: Annexe I (commerce et transport internationaux interdits)

EN: green turtle

ESP: tortuga verde

Tortue verte

(*Chelonia mydas*)

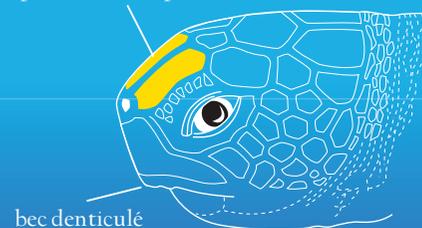


Photo: Vincent Liardet

Tortue verte

(*Chelonia mydas*)

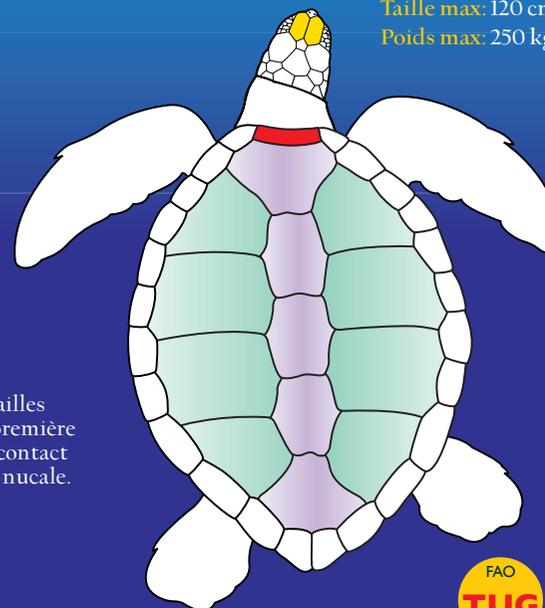
1 paire d'écailles préfrontales



bec denticulé

Taille max: 120 cm

Poids max: 250 kg



Carapace:
4 paires d'écailles costales, la première paire est en contact avec l'écaille nucale.

PREFRONTALE

NUCALE

COSTALE

VERTEBRALE

FAO
TUG

Libérer les tortues

Si vous attrapez une tortue, suivez les étapes suivantes afin de la libérer dans les meilleures conditions et d'assurer sa survie:

A **Evaluer la taille de la tortue,**



Si grosse, relâcher la tortue en utilisant le coupe ligne et la gaffe pour couper la ligne emmêlée,

Si petite, monter la tortue à bord avec une épauvette

B **Placer un morceau de bois dans sa bouche pour qu'elle ne puisse pas mordre,**



Si l'hameçon est visible, couper l'ardillon et retirer l'hameçon, ou utiliser le dégorgeoir pour l'enlever

Si l'hameçon n'est pas visible, couper la ligne près de la bouche

C **Vérifier la condition de la tortue avant de la relâcher: selon son état, garder la à bord entre 4 et 24 heures maximum**



Soulever les pattes arrières d'environ 20cm pour faire sortir l'eau des poumons

Placer la tortue à l'ombre recouverte d'une serviette humide

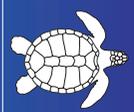
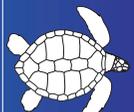
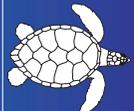
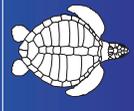
D **Identifier l'espèce et remettre doucement la tortue à l'eau**



E **Enregistrer l'interaction dans le livre de bord et informer le département des pêches**



TORTUES MARINES NOMS ASIATIQUES

平背龜	ヒラタカミガメ	Penyu punggung rata	남적등 바다거북	平背游龟	
綠蠟龜	アオカミガメ	Penyu hijau	녹색 바다거북	綠海龟	
玳瑁	タイマイ	Penyu sisik	메부리 바다거북	玳瑁	
草龜	オサガメ	Penyu belimbing	장수 바다거북	棱皮龟	
赤蠟龜	アカカミガメ	Penyu kepala besar, penyu kakakua	붉은 바다거북	蠟龟	
欖蠟龜	ヒメカミガメ	Penyu lumpur	포마 바다거북	丽龟	

Les tortues marines sont menacées

Ecologie:

- Les tortues marines habitent les océans depuis plus de 100 millions d'années.
- Six des sept espèces connues de tortues marines peuvent être rencontrées dans l'océan Indien.
- Après avoir passé des décennies en mer, les femelles retournent à la plage près de laquelle elles sont nées pour déposer plusieurs douzaines d'œufs en 3 ou 4 "pontes" successives.
- Au bout de 45 - 90 jours d'incubation, selon les espèces, les nouveau-nés sortent du nid et se dirigent vers la mer.
- Seul un nouveau-né sur mille atteindra l'âge adulte. Le taux de mortalité naturelle très élevé rend la conservation de chaque individu rencontré en mer importante.
- En mer, les tortues ont un régime alimentaire varié, selon les espèces, qui peut inclure des méduses, des algues, des éponges, des coraux, des invertébrés et des poissons.

Menaces pour les tortues marines :

- Mort accidentelle à cause des engins de pêche commerciale, notamment les filets maillants, les palangres de surface et les DCP dérivants.
- Absorption de déchets mortels, notamment de plastique, de polystyrène, de filtres de cigarettes, etc...
- Braconnage illégal pour leurs viande, œufs et carapace.
- Dégradation et perte de leur site de ponte provoquées par le développement.

Jouez un rôle dans leur conservation!

A bord d'un bateau de pêche commerciale:

- Suivez les avis des experts permettant de réduire les captures accidentelles de tortues marines.
- Si vous capturez une tortue marine accidentellement, utilisez les meilleures techniques afin d'augmenter ses chances de survie une fois relâchée en mer.
- Utilisez ces fiches pour identifier les espèces de tortues, enregistrez leur capture dans vos livres de bord et signalez-les à votre autorité des pêches afin de participer aux exercices importants de collecte de données.
- Vérifiez la présence de marques sur les nageoires des tortues. Enregistrez le numéro de la marque, la date et le lieu de capture. Si possible, prenez une photographie de l'animal avant de le relâcher et envoyez les informations à l'adresse inscrite sur la marque.

Sur un site de ponte:

- Ne dérangez pas les tortues adultes lorsqu'elles viennent à terre pour pondre. Restez à distance et ne braquez pas de lumière sur elles, sinon, elles pourraient interrompre leur tentative de ponte. Si vous souhaitez prendre une photographie, faites-le *sans flash* et uniquement après que l'animal ait commencé à pondre.
- Ne touchez pas les tortues ou leurs œufs.
- Si vous voyez des nouveau-nés tortues sur la plage, ne les touchez pas pendant qu'ils se dirigent vers la mer.
- Eloignez les chiens car ils sont des prédateurs potentiels.

Mesures de conservation internationales et nationales:

- La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) réglemente strictement le commerce international des 7 espèces de tortues marines.
- La Convention sur les Espèces Migratrices (CMS) et son MoU sur les tortues marines dans l'Océan Indien (IOSEA) exigent de leurs membres qu'ils mettent en place des mesures de conservation au niveau national et qu'ils coopèrent au sein de programmes de conservation communs.
- Les réglementations de nombreux pays interdisent également que les tortues soient chassées et vendues ou consommées localement.

Exigences de la CTOI relatives aux tortues marines

Les actions suivantes font partie de celles que les pêcheurs/observateurs sont censés respecter envers les tortues marines, conformément aux Mesures de Conservation et de Gestion de la CTOI.

- Les observateurs/pêcheurs doivent enregistrer toute interaction avec une tortue marine en notant son espèce, la date et le lieu, de capture et déclarer ces informations à l'autorité du pays de leur pavillon.
- Les observateurs/pêcheurs doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour relâcher les tortues vivantes et en bon état.
- Sur les palangriers, les observateurs/pêcheurs doivent s'assurer qu'un coupe-ligne et un dégorgeoir soient disponibles à bord.
- Les senneurs doivent éviter l'encerclement des tortues marines et sont encouragés à adopter des conceptions de DCP réduisant l'emmêlement des tortues marines.

Pour plus d'informations sur les tortues marines:

- MoU IOSEA Tortues Marines: www.ioseaturtles.org
- KELONIA observatoire des tortues marines: www.keloniam.org
- UICN: www.iucnredlist.org / www.iucn-mtsg.org

